

CONTRATS DES AGENTS CONTRACTUELS DE DROIT PUBLIC



2 jours (à titre indicatif)

SÉCURISER LES ACTES D'ENGAGEMENT ET DE SORTIE DE SERVICE

Plusieurs textes sont venus modifier les règles concernant les cas de recours et la gestion des contrats des agents contractuels de droit public : décrets n°2014-364 et n°2014-1318 (pour le FPE), décret n°2015-1912 (pour les collectivités locales), décret 2015-1434 (pour la FPH), loi sur la déontologie des fonctionnaires... Vous souhaitez maîtriser les cas de recours aux agents contractuels de droit public (conditions au recrutement, durée de contrat...), clarifier les règles de fixation et d'évolution de la rémunération, et sécuriser les cas et modalités pratiques de renouvellement et de refus de renouvellement de contrat ? Optez pour cette formation intra, 100% opérationnelle dans votre établissement, animé par un consultant expert en RH de la Fonction Publique.

PROGRAMME INDICATIF DE LA FORMATION INTRA

Le programme de cette formation est adapté pour prendre en compte les toutes dernières nouveautés : loi Déontologie, réforme de la fonction publique en cours élargissant les cas de recours aux contractuels (loi du 6 août 2019 et ses décrets d'application)

QU'EST-CE QU'UN AGENT CONTRACTUEL DE DROIT PUBLIC ?

- › Définition jurisprudentielle et critères de reconnaissance
- › Distinguer agent contractuel de droit public, de droit privé, intérimaire et vacataire

CAS DE RECOURS AUX AGENTS CONTRACTUELS DE DROIT PUBLIC

- › Principe d'occupation des emplois civils permanents par des fonctionnaires
- › Exceptions et dérogations : élargissement des dérogations (loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique)
- › Décrets d'application de la loi du 6 août 2019
 - décret du 13 mars 2020 relatif au recrutement direct dans les emplois de direction de la fonction publique territoriale
 - décret du 31 décembre 2019 relatif aux emplois de direction de l'Etat
 - décret du 27 février 2020 relatif au contrat de projet dans la fonction publique

RECRUTEMENT DES AGENTS CONTRACTUELS DE DROIT PUBLIC

- › La promesse d'embauche
- › Conditions de recrutement des agents contractuels
- › Renforcement du cadre juridique du recrutement des agents contractuels sur des emplois permanents : décret du 19 décembre 2019 relatif à la procédure de recrutement
- › Forme de l'acte d'engagement : contenu obligatoire et facultatif
- › Définir la durée de l'engagement
- › Fixer la rémunération - Évolution de la rémunération CDD/CDI
- › Nouvel encadrement de la période d'essai

Cas pratique : rédaction d'un acte de recrutement

RENOUVELLEMENT DE L'ACTE D'ENGAGEMENT

- › Quelles possibilités de renouvellement ? Renouvellement implicite et en CDI
- › Respecter la procédure de préavis

REFUS DE RENOUVELLEMENT DE L'ACTE D'ENGAGEMENT

- › Refus de renouvellement de l'agent : forme du refus, refus de renouvellement légitime, ...
- › Refus de renouvellement de l'employeur : l'employeur est-il libre de refuser le renouvellement ? Forme du refus et procédure, conséquences du refus de renouvellement illégal

LICENCIEMENT DES AGENTS CONTRACTUELS

- › Les différents motifs de licenciement : disciplinaire, insuffisance professionnelle, suppression d'emploi, inaptitude physique, à l'issue de certains congés, pour perte de motif ou de l'une des conditions de recrutement, limite d'âge, abandon de poste
- › Le préavis et les obligations de l'employeur : nouvelle procédure de licenciement, précision de l'obligation de reclassement à charge de l'employeur...
- › L'indemnité de licenciement
- › Conséquences du licenciement illégal

Cas pratique : calcul d'une indemnité de licenciement

DÉMISSION

- › Préavis, forme et conséquences de la démission
- › L'indemnité de départ volontaire des agents contractuels

MISE EN PLACE DE LA RUPTURE CONVENTIONNELLE PAR LES DÉCRETS DU 31 DÉCEMBRE 2019

- › Principe et procédure
- › Indemnité spécifique de rupture conventionnelle

Quiz de validation des acquis

Étude du modèle de convention de rupture conventionnelle proposé par l'arrêté du 6 février 2020 fixant les modèles de convention de rupture conventionnelle prévus par le décret n° 2019-1593 du 31 décembre 2019 relatif à la procédure de rupture conventionnelle dans la fonction publique

OBJECTIFS

- Distinguer les cas de recours aux agents contractuels de droit public : quelles conditions au recrutement, quelle durée de contrat ?
- Sécuriser ses actes de gestion
- Identifier les obligations de reclassement et les conséquences de la sortie de service
- Être au fait des dernières évolutions législatives : décrets modifiant le statut des agents, loi Déontologie, loi de transformation de la fonction publique...

LES PLUS DE CETTE FORMATION

- Une formation pratique et ancrée dans l'actualité pour une gestion optimale du renouvellement des actes d'engagement et des sorties de services des agents contractuels
- Une formation de perfectionnement pour les agents chargés de la gestion des contractuels de droit public
- Un consultant spécialiste du secteur public privilégiant une pédagogie participative et l'apport de conseils et pratiques opérationnels

PROFIL DES PARTICIPANTS

Cadres et gestionnaires des services RH/personnel, agents administratifs chargés de la gestion des agents contractuels, toute personne souhaitant approfondir ses connaissances de l'emploi public. Il est recommandé de disposer d'une connaissance générale des agents contractuels.

Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation

Évaluation à chaud et à froid

MODALITÉS PRATIQUES

Réf : YCAN

Formacode : 13041 /

Formation intra sur-mesure : le contenu pédagogique, les modalités de réalisation et la tarification font l'objet d'une proposition personnalisée. Votre demande est traitée en temps réel par une équipe dédiée qui vous accompagne dans le suivi de votre formation.